

Metz, le 14 mars 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'Eau – Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Affaire suivie par : Vincent Hennel
Tél : 03 87 28 30 87
E-mail : vincent.hennel@moselle.gouv.fr

La responsable de l'Unité Police de l'Eau
à

Monsieur le Maire
Mairie de Hambach
2, rue de la Gare
57910 Hambach

OBJET : Dossier de déclaration concernant la reconstruction de l'ouvrage d'art sous la RD661 au
PR15+885 à Hambach (57910).

Courrier de demande d'affichage en mairie.

RÉF. : VH/SGMS

P.J. : 3

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau),
concernant l'opération suivante :

> Travaux de reconstruction de l'ouvrage d'art sous la RD661 au PR15+885 à Hambach (57910).

Ce dossier a été déposé par : Département de la Moselle.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information:

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- une copie du récépissé de déclaration n°57-2022-00140, en date du 14 mars 2022,
- une copie du courrier d'accord immédiat à la réalisation de l'opération, en date du 14 mars 2022.

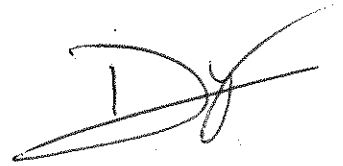
Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période
d'un mois minimum, une copie du récépissé de déclaration précité. Le dossier de déclaration devra être
consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates
de la publication.

.../...

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma haute considération.

La responsable de l'unité de la police de l'eau

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CD', with a large, sweeping flourish extending to the right.

Céline Dellinger